



De gauche, à droite Elisabeth Borne (Ministre en charge des transports), Jean-Pierre Fantin (Responsable flotte Citiz Alpes-Loire) et Martin Lesage (Directeur Citiz Alpes-Loire).

## Citiz lauréat du Prix spécial du Jury « French Mobility » pour son offre d'autopartage dans les Parcs naturels régionaux

*La Ministre des transports Elisabeth Borne a remis ce vendredi 26 janvier le Prix spécial du jury « French Mobility » à Martin Lesage, Directeur de Citiz Alpes-Loire, pour son initiative originale permettant le développement de l'autopartage dans les parcs naturels régionaux.*

**Pour élargir son offre d'autopartage (voitures en libre-service) aux territoires ruraux, Citiz Alpes-Loire a mené avec ses partenaires (collectivités, Région Auvergne-Rhône-Alpes, ADEME) une stratégie en 3 étapes :**

- › **Consolider cette offre au sein des grandes agglomérations** pour assurer une masse critique d'utilisateurs et de voitures de toutes catégories,
- › **Élargir le service** dans les gares situées entre les principales villes de la région,
- › **Installer les premières voitures, dès 2013, au cœur de 3 parcs naturels régionaux** : Pilat (42), Bauges (73 et 74) et Vercors (38), pour tester le service. Les usages ont été amorcés par les agents des parcs et les professionnels abonnés (25 % particuliers / 75 % professionnels).

Pour accélérer la transition, la coopérative d'autopartage a développé une solution inédite depuis mi-2016 : « *Ma Chère Auto* ». À travers cette opération, 80 voitures de collectivités, d'entreprises et de particuliers sont désormais partagées au sein de la flotte Citiz Alpes-Loire, qui les gère intégralement (télématique, assurance, entretien, stickage...). Citiz maille ainsi le territoire comme aucun autre réseau.

**La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Citiz Alpes-Loire** développe depuis plus de 10 ans, en Rhône-Alpes un service d'autopartage pour particuliers et professionnels, présent à ce jour dans six départements (Ain, Drôme, Isère, Loire, Savoie et Haute-Savoie), avec à ce jour plus de 220 véhicules et 6 000 abonnés actifs.

### L'AUTOPARTAGE CITIZ

Grâce à sa carte ou son appli mobile Citiz, l'utilisateur accède aux voitures du réseau Citiz, en libre-service, pour une heure, un jour ou plus. Il peut choisir selon son besoin la voiture adaptée (citadine, break, polyvalente...), la récupérer puis la ramène sur son emplacement réservé, 24h/24. Les 12 structures locales du réseau national Citiz proposent à leurs 30 000 utilisateurs une flotte de 1 100 voitures présente dans 90 villes, environ 60 gares SNCF et plus de 500 stations.